



Montagne
village en Saint-Emilionnais



BULLETIN MUNICIPAL



Edition n° 43

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de publication : Catherine HENRY, Maire • Rédacteur en chef : Commission communication, culture et tourisme

Site internet : www.mairie-montagne33.fr

Contact élu de permanence pour toute urgence en dehors des horaires d'ouverture de la mairie : **07.85.75.57.34**

Conseil municipal du 10 janvier 2023

Absents excusés : DELBECK Pascal, DARNAJOU Patrick, MOULINIER Nathalie, BOSCH Sandrine et QUINT Mickaël.

DÉLIBÉRATIONS

 **Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif 2023** : vu la nécessité de payer certaines factures d'investissement sur l'exercice 2023, il est nécessaire de prévoir une ouverture de crédits avant le vote du budget primitif pour 2023, sur les comptes suivants :

Article budgétaire		Montant
203	Frais d'études -Op. 23	2 430,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles - Opération 25	2 886,17 €
2135	Installations générales, agencements, aménagement des constructions - Opération 26	9 400,00 €
2135	Installations générales, agencements, aménagement des constructions - Opération 29	14 472.84 €
2188	Autres immobilisations corporelles - H.O	4 444,78 €
Total :		33 633,79 €



Participation aux frais de scolarité pour un enfant scolarisé hors de sa commune de résidence : vu le courrier de Monsieur le Maire de Libourne en date du 14 décembre 2022, considérant l'emménagement récent de la famille sur la Commune de MONTAGNE, considérant que l'enfant est scolarisé depuis 2016 dans l'école élémentaire « Simone Veil » à Libourne et qu'il y a lieu de maintenir la scolarité de l'enfant dans cet établissement.

Le Conseil Municipal, DÉCIDE de ne pas participer aux frais de scolarité, à hauteur de 702,00 € pour l'année scolaire 2022/2023, d'un élève scolarisé à Libourne. Au motif que l'emménagement de celui-ci sur la commune ne justifie pas la participation financière de la nouvelle commune de résidence qui somme toute possède les capacités d'accueil suffisante.

QUESTIONS ET AVIS DIVERS



La **soirée des vœux du Maire** aura lieu le 14 janvier. L'installation de la salle (estrade, panneau lumineux, grilles) sera réalisée par les agents la veille. La décoration par les conseillers et l'installation des œuvres par les artistes exposants le matin.



Madame Karine VALLÉE, Proviseure du Lycée Viticole de Libourne-Montagne remercie la municipalité pour le prêt de la **salle Ausone** à l'occasion du loto des vins (250 participants). Le bénéfice de la soirée permettra de financer un voyage d'étude.



L'association Kidécole remercie la municipalité pour la tenue du marché de Noël dans la **salle Ausone**. L'argent recueilli sera utilisé pour financer des activités pour les classes maternelles et primaires.



HÔTELLERIE

Une visite du chantier de **l'hôtel Aux Ducs de Sienne**, à l'invitation de Madame Isabelle GEDAY, est prévue le 21 mars 2023 à 18h30 pour les élus et le 23 mars à 17h30 pour les employés municipaux.



Madame le Maire donne la parole aux représentants des commissions communales et syndicats.



Commission **Enfance, jeunesse et vie scolaire - Monique BURGAUD :**

- Le loto de Kidécole aura lieu le vendredi 3 février.
- Une aide aux devoirs a été mise en place avec des personnes bénévoles. Après quelques jours tests, une réunion aura lieu vendredi 13 janvier pour faire le point et décider de la pérennisation cette action.



Commission **Voirie et matériel communal - Didier BOUDOT :**

Le tour des routes a été fait avec un employé municipal afin de déterminer les routes à refaire cette année.



Commission **Sports et vie associative - Jean-Marie GOMBEAU :**

L'assemblée générale du Football-Club du Grand saint-Emilionnais a eu lieu dernièrement : Jean-Marie GOMBEAU regrette la faible participation (moins de vingt personnes).



Commission **Bâtiments et sécurité des bâtiments - Jean-Marie GOMBEAU**

- La salle de réunion située au niveau des ateliers devrait être terminée fin janvier.
- Des travaux d'entretien au niveau des sanitaires de la maternelle ont été effectués par les agents municipaux durant les vacances de Noël.
- Les sanitaires de la mairie sont en cours de restauration (changement des cuvettes et peintures) par un employé municipal.



Commission **Communication, culture et tourisme - Catherine HENRY et Monique BURGAUD :**

Toutes les dates des prochaines manifestations ont été indiquées dans le journal « Une montagne d'infos » distribué en fin d'année 2022.



Commission **Solidarité et gestion de crises - Monique BURGAUD :**

Le plan de sauvegarde a été mis à jour. Il détermine les secteurs dans lequel un conseiller est appelé à être attentif aux personnes, aux installations communales et à signaler à la mairie tout désordre existant.



Commission **Environnement et développement durable - Jean-Marie GOMBEAU :**

SMICVAL - Arrêt de la collecte en porte-à-porte : Jean-Marie GOMBEAU signale qu'une réunion de conciliation est prévue entre la mairie de Libourne et le SMICVAL au sujet des modifications dans le mode de collecte des ordures ménagères mais qu'il y a peu d'espoir que cela aboutisse.

Après de nombreuses années passées dans l'équipe technique municipale de Montagne, Ludovic SECCO a souhaité rejoindre sa commune de domicile, Petit-Palais-et-Cornemps, pour poursuivre sa carrière professionnelle.

Madame le Maire a souhaité le remercier pour ses services rendus depuis si longtemps, pour son sens de l'écoute, sa disponibilité mais aussi pour sa gentillesse, en réunissant élus et collègues autour d'un verre de l'amitié le 18 janvier. Elle a en particulier mis l'accent sur les compétences de Ludovic dans l'entretien des espaces verts et le fleurissement de la commune, son domaine de prédilection. Lors de cette sympathique rencontre, elle lui a remis solennellement la médaille du travail pour ses 20 ans au service de la collectivité.

De nombreux cadeaux lui ont été offerts conjointement par les élus et les agents municipaux. C'est avec émotion que Ludovic a remercié chacun des participants à cet au revoir. Ayant passé toute son enfance à Montagne, cette commune restera son port d'attache et de cœur.

Merci Ludovic et plein de beaux projets dans cette nouvelle affectation !



**POUR VOS TAILLES
DE HAIES ET VOS
BRANCHAGES**

- 1 Évitez la déchèterie, venez broyer vos végétaux
- 2 Repartez avec du broyat
- 3 Enrichissez le sol de votre jardin

**FAITES LE CHOIX
DU BROYAGE !**



Service gratuit

**Prochainement sur la commune
avec inscription préalable**

en mairie obligatoire

Branchages acceptés diam. 8 cm maxi

Pas de résineux !

Montagne

village en Saint-Emilionnais